

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|  |
|--|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY<br>Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be                                     |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL<br>Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be     |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON<br>Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be         |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI<br>Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 106 Croyances et valeurs                                |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | PAIR1B06  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Gilly<br><b>Inès DEMARET</b> (ines.demaret@helha.be)<br>HELHa Jolimont<br><b>Inès DEMARET</b> (ines.demaret@helha.be)<br>HELHa Mouscron<br>HELHa Tournai - Salines<br><b>Anne LEFEBVRE</b> (anne.lefebvre@helha.be)<br>Elise BOUCQUEY (elise.boucquey@helha.be)<br>David LAPIE (david.lapie@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

### Acquis d'apprentissage visés

- Analyser une situation clinique du point de vue spirituel à l'aide des concepts et d'outils.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B06A

Philosophie et sciences religieuses

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Cette UE est évaluée par une seule activité d'apprentissage.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|  |
|--|
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON<br>Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>         |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI<br>Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a> |

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Philosophie et sciences religieuses                        |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 21_PAIR1B06A  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Elise BOUCQUEY</b> ( <a href="mailto:elise.boucquey@helha.be">elise.boucquey@helha.be</a> )<br>David LAPIE ( <a href="mailto:david.lapie@helha.be">david.lapie@helha.be</a> )<br>Anne LEFEBVRE ( <a href="mailto:anne.lefebvre@helha.be">anne.lefebvre@helha.be</a> )<br>Elise BOUCQUEY ( <a href="mailto:elise.boucquey@helha.be">elise.boucquey@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 106 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Évaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 106

Analyser une situation clinique du point de vue spirituel à l'aide de concepts et d'outils.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Sciences religieuses

Introduction : vocabulaire, les sectes, l'extrémisme religieux et l'origine des religions

I. Les religions monothéistes :

Partie théorique : Histoire et croyances du judaïsme, du christianisme (catholiques, orthodoxes, protestants et anglicans) et de l'islam

Partie pratique : les traditions, l'alimentation, la sexualité, la maladie et la mort dans le judaïsme, le christianisme (catholiques, orthodoxes, protestants) et l'islam

II. Le bouddhisme

III. L'excision

Philosophie :

La responsabilité morale

L'expérience de la douleur de P. Ricoeur

La liberté

Le bonheur

## Démarches d'apprentissage

Mises en situation  
Textes  
Vidéos, reportages  
Experts extérieurs

## Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices de mises en situation  
Des notions sont abordées en vue de la préparation aux stages.

## Sources et références

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint, Vidéos, Documentaires audiovisuels

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Pour que l' UE soit validée après délibération, l'étudiant est tenu d'avoir la maîtrise minimale de l'activité d'apprentissage.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée d'examen écrite (20 points) est programmée lors de la 1ère période d'évaluation et questionnera :

- D'une part la matière vue dans le cours de philosophie ( 2/3 de la note )
- D'autre part la matière vue dans le cours de religion (1/3 de la note)

Si l'UE n'est pas validée après délibération, l'étudiant représente les 2 parties en 3me période d'évaluation.

Les modalités de l'examen sont identiques pour toutes les sessions.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme "non présenté" : « PP ».

Toute présentation administrative (PR) à l'une des activités d'apprentissage donnera un "PR" pour l' UE.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).